

SUBVENTION PSF – PARTS TERRITORIALES

ANNEXE 4 : Déclinaison de la note de cadrage / points de vigilance

Actions en QPV, ZRR ou CRTE.

Pour qu'elle soit identifiable en tant que telle :

- il faut impérativement cocher la case
- et mettre en « Description » puis en dessous de « Objectif », dans l'onglet «*Description »

« Nous sommes situés en QPV, ZRR ou CRTE »

ou bien

« L'action menée concerne les jeunes des QPV, ZRR ou CRTE »

Sinon, si le montant que vous demandez par action est ≤ 750 € ou le total des actions est $\leq 1\,500$ €, **votre demande sera invalidée**.

En effet, il est très difficile pour un CTAS ou pour le CNAS de vérifier que vous êtes bien dans une zone éligible à ce dispositif.

Actions féminisation.

Il convient de cocher dans la case :

- « *Modalités du dispositif », l'Item « Favoriser la féminisation ».

Et dans l'onglet « Public bénéficiaire », l'Item « Majoritairement féminin »

Attention, lors du Compte Rendu Financier, il faudra refaire la même chose

Actions Handisub.

Il convient de cocher dans la case :

Objectifs opérationnels : « Développement de la pratique ».

Puis « *Modalités du dispositif », l'Item « Développer la pratique pour les personnes en situation de handicap ».

Et dans l'onglet « Public bénéficiaire », l'Item « Public en situation de handicap / parasport »

Actions Sport Santé.

Il convient de cocher dans la case :

« *Objectifs opérationnels », l'Item « Promotion du sport santé ».

Puis dans l'onglet « Modalités ou dispositif », l'Item « Promouvoir les activités subaquatiques »

Puis dans Public bénéficiaire dans « *Type (validité) » : « Public atteint de pathologies »

Le Budget :

- Le compte 60.

Il nous est apparu que la case 60 est souvent mal utilisée (frais de locations, frais d'hébergement, défrayement de professionnels, de SCA ...) sont souvent retrouvé dans cette rubrique, parfois sous les conseils d'un comptable. Ces cases ne doivent pas être un fourre-tout, sous peine de bloquer la subvention.

En effet, elle ne doit comporter que les 2 items :

Achats matières et fournitures

et

Autres fournitures

La part achat ne peut pas dépasser 50 % du montant de la demande et l'achat unitaire de fournitures ne doit pas dépasser 500 € HT.

Illustration par un exemple :

Vous construisez une action « création d'une section jeune ». Vous avez donc un besoin d'acquisition de matériel spécifique.

Pour un budget total de 10 000 €, la part achat matériel ne peut dépasser 5 000 €.

Vous mettez achats 4 725 € et comme la somme est > à 500 €, il convient de préciser dans la demande, sous « Description », et dans la case juste en dessous *Objectifs, de compléter la case *Description :

Achat de :

- 5 gilets de stabilisation enfant 250 € TTC x 5
- 5 détendeurs premiers étage + 5 détendeurs 2^{ème} étage + 5 détendeurs 2^{ème} étage de secours + 5 manomètres + 5 pièces buccales enfant : 485 € TTC x 5
- 5 combinaisons enfants 120 € TTC x 5
- Divers jeux subaquatiques 450 € TTC

Qui au total représentent 4 725 €.

Ce développement permettra d'éviter le blocage de la subvention en raison de la somme qui dépasse 500 €

- Les comptes 61 et 62.

Ces comptes concernent les « services extérieurs » en poste 61 et les « autres services extérieurs en poste 62 ». On a souvent constaté que les frais de ces 2 postes étaient transcrits sous le compte 60 ce qui fausse le dossier et le rend inéligible.

- Le compte 61 : Locations

Concerne les locations de matériel de plongée ou les locations en rapport avec le projet telles des véhicules de locations pour assurer le déplacement des participants

- Le compte 61 : Entretien et réparation

Peut concerner l'entretien des détendeurs utilisés pour le projet, ou des réparations d'éléments indispensables à la réalisation du projet

- Le compte 61 : Assurance

Si vous avez pris une assurance spécifique pour couvrir les risques inhérents à votre projet, il faudra la mettre ici

- Le compte 61 : Documentation :

Vous avez acquis des livres ou des films en rapport avec l'action, vous pouvez les mentionner ici.

- Le compte 62 : Rémunérations intermédiaires et honoraires.

Concernent le paiement de la SCA qui vous sert de support

- Le compte 62 : Publicité, publication

Si vous avez fait réaliser des flyers, des posters, des Beach Wing, des kakémono, des affiches ... les frais les concernant sont à mettre ici

- Le compte 62 : Déplacement, mission

Ce seront vos frais d'hébergement (hôtel, centre de vacances, ...), vos frais de déplacement (location d'un bus, train, avion, voitures personnelles ...)

- Le compte 62 : Services bancaires, autres

Vous êtes concernés uniquement si vous avez réalisé un emprunt pour couvrir le projet.

Si vous organisez un pot de bienvenue, un goûter, une réception d'officiels, vous pouvez mettre ces frais en « Publicité, publications » ou en « Déplacement, mission » selon l'objet de ce pot.

- Conseils pour les associations omnisports.

Pour les omnisports, il y a 2 cas de figure :

1- La section plongée et activités subaquatiques a son propre compte. Dans ce cas, la demande de subvention et la partie financière est superposable à celle d'un club non omnisport

2- La section plongée a le même compte que la structure « mère ». Dans ce cas, la section ne peut pas présenter son propre budget prévisionnel, mais présentera le budget prévisionnel de l'ensemble de la structure. Dans ce cas, il est délicat pour le CTAS d'apprécier la « part FFESSM » de la dépense globale. Il s'agit donc de mentionner le détail de l'action et de son financement dans la description de la subvention :

- a. Description (du projet), puis sous Intitulé et sous Objectifs dans la partie description (voir modèle)
- b. Description (partie encadrée en rouge sur le modèle). C'est ici que devront apparaître les détails de l'action ainsi que son financement détaillé.

PROJET - EN COURS DE CRÉATION

Description

* Récurrence Première demande Renouvellement

* Intitulé

* Période Annuel

* Date de début * Date de fin

* Objectifs

* Description

Description détaillée y compris plan de financement détaillé

* Fédération

* Nature de l'aide

* Modalité de l'aide

Besoin d'aide ? 

* Objectifs opérationnels

* Modalité ou dispositif